



CONTRÔLE PHYSIQUE DE L'INPS

Du 19 avril 2022
au 29 juillet 2022

Quand?

Où?

- Agences Principales de Bamako
- Directions Régionales
- Les représentations diplomatiques.

Comment?

Se munir des pièces suivantes : le badge INPS, la carte d'identité nationale ou la carte NINA.

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 21 AVRIL 2022

1083

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

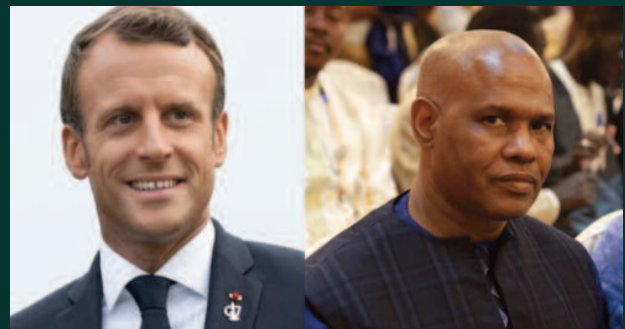


Délestages de EDM - Sa

Pas de miracle, il faut investir!



Recettes des Domaines en 2021 : Les bons points du ministre Kamena



Échos des présidentielles françaises : Communiqué du Président du CSDM



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

19 Mars
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

688

Nouveaux cas confirmés

13

Nouveaux guéris

06

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

03 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
03 cas graves en soins intensifs
98 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

30 691

Guéris

29 772

Décès

730

dont 230 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.12



P.18



P.22



/ Une /



Délestages de EDM - Sa : Pas de miracle, il faut investir !

P.5

/ Brèves /



Échos des présidentielles françaises : Communiqué du Président Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne (CSDM) Bamako le 20/4/2022

P.12

Mali : La Presse se meurt, sous l'œil indifférent de Choguel

P.12

Primature : Préparatifs avant le passage du chef de gouvernement devant le CNT ce jeudi

P.13

Présidentielle française : Le changement de locataire à l'Élysée peut-il atténuer les tensions entre Bamako-Paris ?

P.13

Région de Tombouctou : La charia de retour ?

P.14

Audience au Ministère de la Défense : Le nouveau représentant de la CEDEAO au Mali en visite chez le ministre de la Défense et des Anciens Combattants

P.14

Mali : Le mari assassin appréhendé

P.14

/ Actualité /



Moussa Dousmane Touré, Président de l'AMLCDF : « Ils veulent que j'arrête de dénoncer les cas de corruption »

P.16

Affaire Bassidiki Touré à la HAC : La presse malienne mobilisée contre l'injustice

P.17

CANAM : Plus de 1,7 millions de personnes immatriculées

P.18

Recettes des Domaines en 2021 : Les bons points du ministre Kamena

P.19

/ Politique /



Incidents au M5-RFP : La loi ne s'use que quand on n'en use pas !

P.21

Politique : Lettre à grand-père

P.22

/ Culture & société /



Conseil d'administration du FAIC : 200,5 millions F CFA pour exécuter les activités

P.23

/ International /



Poste frontalier de Pamalap : Une plaque tournante de fraude sur les marchandises !

P.24

Côte d'Ivoire : Guillaume Kigbafori SORO réagit après la nomination de son ex-Directeur de cabinet Tiemoko Meyliet Koné comme Vice-président de la Côte d'Ivoire

P.26

Niger : Le ministre de la Communication placé sous mandat de dépôt à la prison civile de Kollo

P.26

/ Sport /



Bissouma, Kalifa, N'Diaye, Guindo : Ces Aigles qui ont brillé en Europe

P.27

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :**



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



Délestages de EDM - Sa

Pas de miracle, il faut investir !

■ ■ 30 ans sans investissement dans électricité et vous voulez que le courant soit distribué comme si de rien n'était, c'est impossible », ces propos du Directeur Général de EDM-Sa en dit long sur le laisser-aller qui a cours au sein de cette société. En effet, le Directeur de la société nationale d'électricité parle comme s'il incombait à d'autres de proposer des projets d'investissement en lieu et place de sa Direction Générale. Quid donc du plan de redressement de la société qui avait été élaboré par le Ministère de tutelle ? En effet, pour sortir la société EDM-Sa de la situation catastrophique dans laquelle elle est plongée depuis des années du fait essentiellement de la mauvaise gestion, le ministre La-

mine Seydou Traoré avait préconisé deux grandes orientations stratégiques : la mise en œuvre d'une politique de maîtrise des coûts et de revenus-assurance avec un vaste plan de lutte contre la fraude ; et la transformation du business model, c'est-à-dire du plan d'affaires de la société, avec à la clé un vaste plan d'investissements dans les sources d'énergie moins onéreuses que sont le gaz, le solaire, l'hydroélectrique et l'éolien.

Il s'est avéré que la fraude est pour beaucoup dans les problèmes de EDM-Sa. En effet, la fraude développée autour de la société EDM-Sa génère une perte d'environ 7 milliards de FCFA par an répartis entre les branchements directs illicites consistant à passer le comp-

teur de EDM-Sa, les manœuvres délictueuses sur les compteurs se matérialisant par les rétrogradations d'index, le blocage du tambour du compteur, ou l'introduction d'éléments étrangers pour ralentir ou bloquer l'évolution normale des index. Tout ceci en complicité généralement avec des agents de EDM.

Pour arrêter cette fraude, le ministre Traoré avait opté pour un assainissement de la base de données clientèle avec la mise en œuvre d'une grande opération de contrôle continu du réseau de distribution sur toute l'étendue du territoire national. Une opération qui devrait permettre à terme d'améliorer le taux de facturation et la trésorerie, d'augmenter le chiffre d'affaires de la société, de réduire la saturation illicite du réseau et d'offrir un meilleur service à la clientèle par un égal traitement des abonnés, tout en traquant les fraudeurs à travers des sanctions pouvant aller de l'enlèvement du compteur à des poursuites judiciaires.

Le ministre Lamine Seydou Traoré annonçait aussi le lancement d'un appel d'offres en vue de choisir des fournisseurs crédibles de carburant et surtout pour pouvoir sécuriser ce secteur qui était aussi caractérisé par un monopole de fait au profit d'une société. Un appel

d'offres qui a abouti au choix de deux fournisseurs tacites : un principal et un suppléant. Donc, sur ce plan, l'approvisionnement des groupes électrogènes en carburant ne devrait pas poser de problème. Sans parler des solutions à court terme comme la mise en place de capacités supplémentaires sur différents sites devant prendre le relais à chaque fois que les postes de transformation tombaient en panne pour donner l'électricité à la population en attendant leur réparation.

On se rappelle que pour renforcer le réseau électrique de la société EDM-Sa, le Mali a pu obtenir de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) un appui de 8,5 milliards de F CFA, lors 124ème Conseil d'administration de l'institution basée à Lomé, en juin 2021. Un appui visant à mettre à niveau les infrastructures de distribution de la société EDM-Sa pour faire face à la demande d'énergie qui croît à deux chiffres, occasionnant de nombreux désagréments dans l'approvisionnement. En clair, il s'agit de renforcer le réseau de transport et de distribution de la société EDM-Sa en mettant fin aux surcharges des ouvrages électriques et en améliorant la sécurité de l'approvisionnement en électricité des villes. Une autre solution préconisée dans le secteur est le développement du partenariat Public-Privé. Il s'agira de faire en sorte que des opérateurs privés puissent réaliser un nouveau réseau et se faire rembourser dans le temps avec le produit généré par ces investissements. Déjà, des contrats pour réaliser un investissement de 1.400 milliards de FCFA dans notre pays avaient été conclus avec des opérateurs privés, les partenaires techniques et financiers ayant mobilisé 400 milliards de FCFA, et 500 milliards de FCFA devaient mo-



bilisés par l'État, soit un total de 2.300 milliards.

Des investissements qui commencent à porter fruit, avec la réalisation en cours de la centrale de 100 MW à Sirakoro et de la centrale hydro-électrique de 56 MW à Koulikoro pour sécuriser la consommation de Bamako. Autre mesure, c'est l'accélération du projet de Gouina qui devait faire augmenter la capacité du système OMVS de 52%. À ces mesures, s'ajoutait le développement de l'énergie solaire. Trois

concessions d'énergie solaire avaient ainsi été validées en conseil des ministres, suivies de la signature de deux contrats d'une capacité globale d'environ 300 MW crêtes.

Pour les barrages hydro-électriques, un contrat PPP a été signé avec des investisseurs pour pouvoir développer trois barrages hydro-électriques dans les environs de Bamako, pour une capacité d'à peu près 56 MW crêtes. C'est dans ce sens, il eut la décision portant autorisation d'autoproduction d'énergie électrique par la société Orange-Mali qui s'engageait à installer et à exploiter une centrale solaire de 25 MW crêtes pour ses besoins en électricité. Il était également prévu, en cas d'excédent de production, que le surplus d'électricité soit vendu à la société EDM-Sa pour les besoins des populations.

Comment, avec toutes actions exécutées ou en cours d'exécution, peut-on expliquer les coupures intempestives de courant, pas dans le District de Bamako seulement, mais un peu partout sur l'ensemble du territoire national ?

■ Yama DIALLO



■ Kassim Traoré

#Mali: Dans l'affaire Bakary Togola : La Cour Suprême a cassé l'arrêt de son jugement. La Cour d'assises de Bamako autrement composée...



■ Ammy Baba Cisse

« Tous ceux qui sont pour le départ de Choguel de la Primature sont financés par la France. »
Nouhoum Togo



Marine LePen a dit à Macron que c'est malhonnête de penser qu'elle n'est pas indépendante. Si c'était au Mali, hum hum

Les concours à polémique connaissent des effets. Des éléments relevés de leurs postes

Les épreuves écrites du BAC technique et professionnel sont prévues du 18 au 21 Juillet 2022

La démocratie est belle. Marine LePen soutient la posture de Macron dans la guerre en Ukraine. Son financement serait pourtant venu de Russie

■ Bacary Camara

Le bilan de Choguel K Maiga à la primature..
Quand on dresse son bilan de dix mois, on se retrouve face à un grand jeu de chaises vides. Il nous fait surtout penser à la célèbre citation de Winston Churchill, ancien premier ministre britannique pendant la seconde guerre mondiale : « L'intelligence en politique consiste à dire à l'avance ce qui va arriver demain, la semaine prochaine, le mois prochain, l'an prochain. Et d'avoir ensuite l'intelligence d'expliquer pourquoi cela ne s'est pas produit. »
B.CAMARA/Le Phenix



Les rites et traditions

Si Magan Soundiata Keita (l'homme aux trois noms) devint mansa, c'est aussi grâce à l'élimination physique des opposants à sa poli-

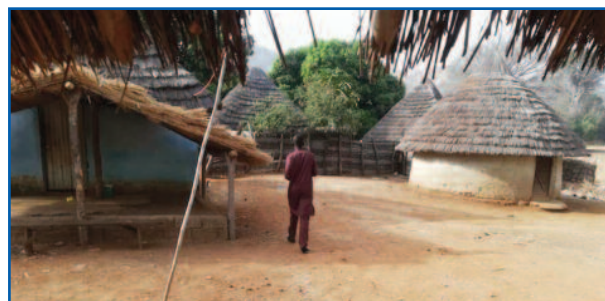
tique,

Cet épisode quelque peu sanglant va donc commencer par le plus emblématique d'entre eux du nom de Niani mansa kara kamara, le puissant roi de Niani trahi dans son bain par la favorite de ses femmes. Mais qui était Niani mansa kara ? Il possédait douze flèches en cuivre jaune. De plus il était toujours habillé en fer (pantalon, tunique, coiffure, chaussures) et le fer ne le permettrait pas. Pour tuer un ennemi, il lui suffisait de tirer de son carquois une de ses douze flèches et de prononcer le nom de celui qu'il voulait faire périr, même si une distance de mille kilomètres le séparait de lui, la flèche chargée magiquement et tirée en direction de l'ennemi s'envolait aussitôt et allait frapper ce dernier. Elle revenait aussitôt se ranger dans le carquois. C'était un grand thaumaturge et digne descendant des Karamansa qui ont précédé les Konaté mansa au Mandé.

Durant son règne il était couché dans son antre à Niani Kurula plein de confiance. Non content de refuser de répondre à l'invitation de Soundiata, il défia celui-ci jusque dans son propre vestibule. Un jour ou Soundiata s'était réuni avec toute sa cour dans le vestibule royal, Niani mansa kara Kamara décocha une de ses flèches magiques et celle-ci vint tomber dans le vestibule royal, parmi les compagnons de Soundiata.

Cette flèche envoyée parmi les gens de ta cour nous défie tous intervint Fakoly. Ce n'est pas à toi le premier d'entre-nous d'aller faire cette guerre. Moi, Fakoly, je ferai cette guerre. Je te promets de tuer Niani mansa kara et de ramener sa tête. A suivre

B.CAMARA : Centre de ressources documentaires sur le Mandé..



■ FIGARO DU MALI



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Collectif pour la Défense des Militaires en abrégé CDM a appris avec stupéfaction l'ingérence grossière de RFI dans nos questions de défense en annonçant dans un tweet via sa page ce Mercredi 20 Avril 2022 que "Les Autorités de la Transition ont annoncé réceptionné, lundi 19 Avril, de deux nouveaux hélicoptères de combat fournis par la Russie.

À quel coût ? cela n'a pas été précisé.

Outre ces nouveaux hélicoptères, l'armée Malienne s'est également dotée de radars de surveillance de quatrième génération. Leur modèle précis ni leur nombre n'ont été précisés non plus, d'autres radars avaient déjà été réceptionnés ces derniers mois"

Heureusement que vos différentes interrogations n'auront aucune réponse car elles relèvent du secret de défense.

Les questions de défense de notre ARMÉE NATIONALE ne seront jamais à votre portée, symbole de notre souveraineté.

Décidément que cette station de propagande française n'a pas encore digérée son renvoi du Mali.

Apparemment, elle est nostalgique des nouvelles du Mali qui heureusement aujourd'hui sont très bonnes.

Le CDM tout en condamnant avec la dernière énergie cette sortie ratée, rappelle à radio France Internationale que les Maliens restent plus que jamais soudés derrière leur Armée.

Par conséquent, ils lui réaffirment son soutien indéfectible pour se doter des meilleurs moyens possibles pour défendre notre Patrie des vautours internationaux.

Les Maliens sont mûrs et déterminés pour la refondation des Forces Armées de Défense et de Sécurité afin qu'elles répondent au rendez-vous de l'honneur et de la dignité.

Le CDM renouvelle son appel au peuple Malien afin de rester unis, solidaires derrière nos forces Armées de Défense et de Sécurité qui restent résolument engagées dans la lutte sans merci contre les ennemis internes et externes du Mali.

Ensemble nous pouvons et ensemble nous vaincrons !

Bamako, le 20-04-2022

C/COMMUNICATION



■ Moussa Mara Yelema



Je suis venu à Kati ce mercredi 20 avril pour y conduire les actions de solidarité dans le cadre du mois saint de Ramadan.

La grande mosquée de la ville a servi de cadre à la remise de vivres aux organisations de femmes veuves, de personnes handicapées ainsi qu'à des personnes démunies identifiées par les responsables du parti.

Ensuite je me suis rendu à l'hôpital de Kati qui reçoit des patients de nombreuses contrées pour y distribuer à manger aux malades et accompagnants indigents en collaboration avec le service social de l'établissement.

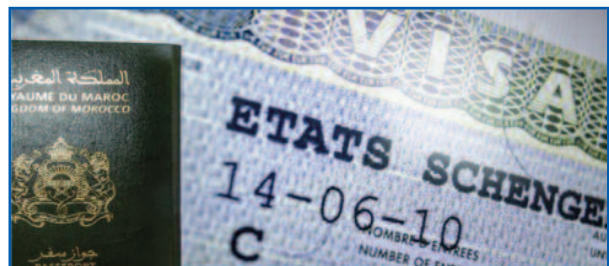
Chaque individu en difficulté a droit à un peu de réconfort en cette période de prières et d'entraide.



■ Jeune Afrique



La décision française de réduire le nombre de visas pour l'Algérie, le Maroc et la Tunisie avait provoqué de vives tensions. État des lieux, six mois après l'annonce.



■ Wakat Séra



Baye Momar Kébé, le directeur général de l'aéroport international Blaise Diagne de Diass, a indiqué dans une note adressée à la Société de maintenance de carburant (SMCADY) dont Wakat Séra a obtenu copie ce mardi 19 avril 2022, une «indisponibilité» du carburant au sein de son aéroport.



■ Demba Coulibaly

#info : JEAN CLAUDE BROU, Président de la commission de suivi de la transition au Mali CE-DEAO nommé Gouverneur de la BCEAO.



■ Frieda victoire Baimey officiel

Apprenons à nous débrouiller seuls sinon nous allons détester les gens pour rien.
#Frieda



■ SeckamEx infos

Communiqué du ministère de l'Economie et des Finances: Solde du compte bancaire « SOUTIEN A LA TRANSITION » à la date du 18 avril 2022

Le gouvernement du Mali a ouvert le compte bancaire numéro ML016 01201 02600 1398152-72 intitulé « Soutien à la Transition » dans les livres de la Banque pour le Développement du Mali (BDM-sa) à la demande des Maliens désireux d'apporter leur contribution financière aux actions du gouvernement de transition.

A la date du 18 avril 2022, ledit compte affiche un solde de 102 511 763 FCFA et n'a encore fait l'objet d'aucun mouvement débiteur.

Le ministère remercie tous les contributeurs pour leur élan de solidarité et leur engagement patriotique pour la réalisation des objectifs de la Transition.



■ Yesman Yesmou

Un Imam qui vous a toujours rappelé son rôle mais à cause de la profondeur du sommeil, certains trouvent toujours tous les noms d'oiseaux pour le qualifier. Il est et demeure le champ par lequel le Mali Koura qui se chante est né. Seuls les Avertis comprennent et les dormeurs peuvent encore continuer dans leur profond sommeil.



■ Netafrique.net



Elon Musk a déclaré qu'il ne possède pas de maison et qu'il dort chez ses amis, même s'il est considéré comme l'homme le plus riche du monde. La valeur nette du fondateur de Tesla et de Space X est estimée à 251 milliards de dollars. Dans une interview accordée à TED diffusée lundi, l'homme le plus riche du monde a déclaré qu'il ne possède pas de maison et qu'il dort dans les canapés de ses amis dans la région de la baie de San Francisco, près du siège de Tesla, lorsqu'il travaille dans la ville....



■ Info Mali Foot



#Mercato : En raison de la guerre qui a fait arrêter subitement toutes les activités sportives en Ukraine, FC Minaj !

Le jeune latéral gauche International malien Siaka Bakayoko Chato a décidé de faire un retour à son club formateur le grand Djoliba AC! Bienvenue à la maison Chato .

#Info_Mali_Foot Le meilleur de l'information Sportive de tout le temps



■ Adja Cissé



Après la banque mondiale l'AFD aussi suspend ses décaissements en faveur du Mali.

■ NIANG TV



#Burkina : Il était difficile ce mardi de se procurer du carburant dans plusieurs stations de ouagadougou.

Le reportage de Adja Konaté, Sonmena Traoré, Nioné Ibrahim et Charles Dah

■ Abdoul MBAYE



Ce matin plusieurs essenceries manquent de gasoil. L'activité de transport des marchandises et des usagers pourrait être compromise. Pendant ce temps Macky SALL débauche les maires élus de l'opposition. Il serait temps de devenir sérieux!

Observez bien: leur méchanceté fabrique des héros. Quand en prendront ils conscience? Quand aurons-nous au Sénégal le retour d'hommes à la dimension de ce qu'exige notre pays qui fut un moment phare mondial de culture et de démocratie? Seul votre vote peut le permettre.

■ KONATE Malick



La banque mondiale a décidé de suspendre ses décaissements en faveur des projets et programmes qu'elle finance au Mali en raison de l'accumulation des échéances au titre du service de la dette publique extérieure pendant plus de 45 jours.

■ Wassim Nasr



#Nigeria l'EI revendique un attentat à la bombe hier contre la communauté chrétienne « dans un bar d'Iwir dans le #Taraba [...] 30 morts & blessés chrétiens »



■ Diakitè Modibo



Tout réussi de missile Sarmat ou Satan II par la Russie, c'est un missile nucléaire hypersonique intercontinental qui peut atteindre 6000km avec une vitesse 25000Km/h.

CONTRÔLE PHYSIQUE DE L'INPS

Qui?

Les allocataires, les pensionnés résidant au Mali
et hors du territoire national

Quoi?

Mise en place des opérations de contrôle physique

Quand?

Du 19 avril 2022 au 29 juillet 2022

Où?

- Agences Principales de Bamako
- Directions Régionales
- Les représentations diplomatiques.

Comment?

Se munir des pièces suivantes : le badge INPS,
la carte d'identité nationale ou la carte NINA.



**Échos des présidentielles françaises :
Communiqué du Président Conseil
Supérieur de la Diaspora Malienne
(CSDM) Bamako le 20/4/2022**



Dimanche prochain 24 avril 2022, la France va élire pour cinq ans son prochain Président de la république. Au 1 tour, les électeurs ont décidé un second tour qui met Emmanuel Macron face à Marine le Pen.

Au regard des enjeux de cette élection, je n'ai pu continuer à résister à la tentation d'observer une stricte neutralité. Ceci en raison du contexte particulier de notre pays et du rôle trouble des autorités françaises dans l'aggravation des difficultés injustement imposées à notre.

Malgré le rejet massif de la France par notre opinion, rejet que je comprends, j'ai décidé enfin de livrer dans cette note ma décision d'appeler à faire battre Marine le Pen, en votant pour Emmanuel Macron, par défaut, pour les raisons suivantes :

Après la Côte d'Ivoire en Afrique de l'Ouest, la France est le pays où réside le contingent le plus important de nos compatriotes établis à l'étranger. Cette élection ayant un impact direct sur leur vie dans ce pays, en ma qualité de Président d'une organisation de défense de leurs droits et liberté, j'ai estimé irresponsable de m'installer dans une position confortable de neutralité, par crainte d'être désavoué par notre opinion en raison du rejet massif d'Emmanuel Macron; alors que le risque est grand que soit élue une candidate avec un programme de haine contre les étrangers;

Pendant toute sa campagne, la candidate de l'extrême droite n'a cessé d'arrêter de stigmatiser nos compatriotes en les rendant responsables de tous les maux de la société française. Pire, dans son programme, elle propose, pour l'accès à la nationalité française de nos enfants nés en France, la suppression du « droit du sol » et l'instauration du «< droit du sang » qui exclurait tous les enfants d'immigrés nés après son élection. Elle exclura également, les familles étrangères installées en France, des droits sociaux parmi lesquels, l'accès au logement social, au RSA, aux Allocations familiales à l'Aide Médicale Etat; elle instaurera la préférence nationale concernant l'accès à l'emploi. Ces mesures inacceptables, si elles étaient mises en œuvre seront de nature à précariser d'avantage nos compatriotes dont les conditions de vie et de séjours sont déjà très difficiles.

Mali : La Presse se meurt, sous l'œil indifférent de Choguel



Rien ne va plus dans la confrérie médiatique. Ses différentes composantes agonisent les unes et après les autres et c'est manifestement à qui mieux résiste au nouveau régime de disette qui s'abat sur le secteur en même temps que la conjoncture bat son plein dans le pays. Exacerbée par l'embargo et la fermeture des frontières depuis janvier dernier, cette crise – ou du moins les mesures d'austérité qu'elle impose aux autorités – se révèle en effet impitoyable pour le secteur de la communication.

A chaque jour son lot de déception, de désarroi et de décollation sur fond de résiliations de contrats publicitaires ou de renoncement aux abonnements qui constituent les principales sources de revenus des journaux et radios, entre autres. Conséquence : l'envol de beaucoup d'organes de presse est brisé en pleine ascension avec une baisse drastique de la pagination pour certains ou une périodicité considérablement réduite pour d'autres. Les contraintes financières vont elles s'accroître au point de sacrifier les emplois liés au secteur ? Rien de plus sûr, à en juger par la posture d'autorités dont l'indifférence aux vertus des médias se traduit depuis 2020 par une suspension illégale des maigres appuis annuels aux médias. Et dire que cette tragédie se déroule au nez et à la barbe d'un Premier ministre qui avait pourtant clamé sous tous les toits être redevable à la presse de sa survie politique mais qui, une fois à la Primature, lui préfère les agitateurs des Web TV.

La Rédaction / Source : Le Témoin

En raison de tout ce qui précède, ayant conscience que, malgré les difficultés conjoncturelles qui nous opposent à la France et dans lesquelles Emmanuel Macron est le principal acteur, nos compatriotes continueront de vivre dans ce pays. Ainsi donc, ne pouvant être indifférents aux problèmes auxquels l'élection de Marine le Pen à la Présidence de la république les exposerait. C'est pourquoi, je romps le silence et demande très solennellement à battre la candidate de l'extrême droite en votant pour Emmanuel Macron.

Haidara Chérif Mohamed

Président du Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne.

Chevalier de l'ordre national

Primature : Préparatifs avant le passage du chef de gouvernement devant le CNT ce jeudi



Les membres du gouvernement étaient réunis, le jeudi 14 avril 2022, à la Primature autour du Premier ministre afin de préparer son passage devant le Conseil National de Transition, le 21 Avril prochain. Cet exercice, qui s'est tenu sous la forme d'un conseil de cabinet, était largement consacré à l'évaluation du Plan d'Action du Gouvernement piloté par le Chef de l'exécutif, Dr. Choguel Kokalla Maïga.

L'occasion était opportune pour le Chef du gouvernement de faire le point des réalisations, d'examiner les actions en cours de manière collégiale.

Pour le Gouvernement, les acquis les plus importants se situent sans nul doute dans le domaine de la sécurisation. Sur ce plan, l'on note quelques faits marquants. Il s'agit notamment de la montée en puissance des FAMA, les efforts de recrutement, de formation et d'équipement. En dehors de l'aspect sécuritaire, le gouvernement dit enregistrer d'importantes avancées dans d'autres domaines. Ces domaines concernent les réformes politiques et institutionnelles, celui de la réduction du train de vie de l'Etat ou encore l'apaisement du climat social. A ce jour, le Gouvernement estime que le taux de réalisation de son programme est à 87%, à la suite d'un examen trimestriel ayant porté sur 62 des 64 actions. Parmi ces actions, 21 ont été entièrement réalisées, 33 en cours de réalisation et 8 non réalisées. Le Gouvernement affirme aussi la disponibilité des textes de l'organe unique de gestion, un projet qui se trouve toujours sur la table du CNT.

C'est en disposant de ces quelques acquis que le Premier ministre passera devant les membres de l'organe législatif de la transition dont la présidence est assurée par le Colonel Malick Diaw. Se sentant désormais outillé par ses collègues du Gouvernement, le chef du Gouvernement dont la gestion est décriée par bon nombre de politiques répondra aux préoccupations des membres du CNT. Il reste donc à savoir si Dr. Choguel Kokalla Maïga pourra apporter des éléments de réponse convaincants non seulement aux membres du CNT, mais aussi à ses compatriotes maliens qui vivent difficilement sous l'effet des sanctions de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CE-DEAO). Pour les uns, les membres du CNT n'entendent pas faire de cadeau au Chef du Gouvernement lors de ce passage. Pour d'autres, ce

Présidentielle française : Le changement de locataire à l'Élysée peut-il atténuer les tensions entre Bamako-Paris ?



Marine Le Pen, voilà donc le nom qui sera le futur locataire de l'Élysée si le président Emmanuel Macron n'est pas réélu à l'issue du deuxième tour de l'élection présidentielle en France. Particulièrement au Mali, la présente course acharnée pour l'Élysée est suivie de très près en raison de la rupture diplomatique entre Bamako et Paris, causée par l'indélicate et l'outrecuidante diplomatie « macronienne » qui n'a que trop considéré de haut les actuelles autorités maliennes, à en juger par les déclarations hautaines et un mépris inacceptable.

En effet, depuis le deuxième coup d'État du Colonel Assimi Goïta en moins d'un an, l'escalade de discourtoisie diplomatique a atteinte le summum entre Bamako et Paris, au grand dam des étroites et interdépendantes relations Mali-France. Cette effarante situation est due pour certains concurrents crédibles de Macron à son manque de tact et son penchant irrévérencieux à n'avoir aucune considération pour la souveraineté de pays comme le Mali. Pour d'autres, c'est surtout sa volonté incongrue de trop longtemps assister militairement le Mali qui n'a jamais tant demandé. Des prises de position importantes qui font espérer un changement de cap dans les rapports entre la toute puissante France et ses ex-colonies africaines. En attendant, le vent semble pour l'heure, légèrement favorable au président sortant, qui continuera visiblement à aller dans le décor sur le plan diplomatique avec son chef de la diplomatie Jean-Yves Le Drian, très nostalgique de l'ancienne « Françafrique » devenue anachronique aux yeux d'une jeunesse africaine en ébullition contre les anciennes pratiques. Par ailleurs, si 67% des Français désirent un changement au niveau de l'Élysée, la transition malienne, qui a un regard scrutateur sur cette présidentielle, espérant peut-être un revirement favorable à ses desseins, est très loin d'être naïve au point de croire qu'une nouvelle présidence française viendrait lui faire les yeux doux en ramant à contre-courant des intérêts de l'Hexagone.

Ousmane Tiémoko Diakité / Source : Le Témoin

passage déterminera les jours du Dr. Choguel Kokalla Maïga à la tête du Gouvernement de Transition qu'il dirige depuis le mois de juin 2021.

Sidiki Dembélé / Source : Le Républicain

Région de Tombouctou : La charia de retour ?



Selon plusieurs sources locales, la semaine dernière, des présumés terroristes auraient ordonné l'application de la charia et la fermeture des écoles et administrations dans le cercle de Diré, région de Tombouctou. Les mêmes sources précisent également que ces présumés terroristes ont réussi à regrouper le vendredi dernier des notables à la mosquée pour leur prêcher cette pratique qu'ils qualifient de "La loi islamique".

Aussi, il nous revient que désormais, le port intégral du voile est exigé aux femmes dans la ville. Plusieurs autres localités voisines seraient également concernées par l'exigence de ces forces du mal et la méthode adoptée serait de prêcher aux populations les conditions dans lesquelles cette charia est appliquée ou doit-être appliquée. Pour rappel cette pratique très ancienne avait été réinstaurée par le groupe Ansar Dine de Iyad Ag Ghali en 2012 et alliés après la chute des trois régions du nord (Kidal, Gao et Tombouctou), respectivement le 30 mars, 31 mars et 1er avril 2012. A l'époque, le groupe armé avaient promis de l'appliquer partout au Mali. En octobre de la même année, il renonce à son application dans les régions de Gao et de Tombouctou. « Nous renonçons à l'application de la charia sur toute l'étendue du territoire malien, sauf dans notre région de Kidal (nord-est) où la charia sera appliquée en tenant compte de nos réalités », avait déclaré Hamada Ag Bibi, membre d'Ansar Dine.

Dix ans après, des nouvelles menaces se font sentir dans la même région, Tombouctou, avec cette fois-ci une nouvelle méthode qui est le prêche. Donc, il s'agit là d'une sensibilisation pour avoir l'adhésion ou non des notables des différentes localités concernées. Une stratégie à ne pas prendre à la légère ou négliger !

Ousmane BALLO / Source : Ziré

Audience au Ministère de la Défense : Le nouveau représentant de la CEDEAO au Mali en visite chez le ministre de la Défense et des Anciens Combattants



Le ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le Colonel Sadio Camara a reçu en audience le nouveau Représentant de la CEDEAO au Mali, S.E.M Mario Gomes Fernandes. C'était le mardi 19 avril 2022 dans la salle de conférence dudit département en présence du Secrétaire Général du MDAC, le Général de Brigade Sidiki Samaké, de l'Inspecteur Général des Armées et Service, le Colonel-major Bréhima Diabaté et d'autres chefs militaires.

En visite au Mali depuis plus d'un mois, le nouveau représentant résident de la CEDEAO au Mali s'est entretenu avec le Ministre dans le cadre d'une visite de courtoisie. Les échanges ont notamment porté sur la situation actuelle du pays, sur la possibilité d'aider la Mali à dépasser cette situation entre autres. A sa sortie d'audience, M. Gomes a exprimé sa détermination personnelle et réaffirmé l'engagement de la CEDEAO à poursuivre son soutien au Mali et l'accompagnement d'une sortie de crise. Pour finir il a assuré l'engagement de la commission et sa disponibilité à appuyer les autorités maliennes dans le maintien d'un bon climat politique, de paix et de développement durable. S.E.M Mario Gomes Fernandes de nationalité capverdienne était en service en Guinée Conakry avant de devenir de remplacer l'ex représentant de la CEDEAO au Mali, M. Hamidou Barry déclaré persona non grata au Mali en décembre dernier.

Source : Forces armées maliennes

Mali : Le mari assassin appréhendé

KABAKO

La découverte d'un corps sans vie d'une dame égorgée avait mis en émoi les populations de Lafiabougou-Bougoudani, le 13 avril passé. A la suite de cette découverte, le commissariat de police

du 5ème arrondissement de Bamako avait lancé un appel à témoin. Ce qui a fini par porter ses fruits avec l'identification et l'interpellation du présumé auteur de cet acte ignoble perpétré sur sa propre épouse. Selon le Parquet de la Commune IV, la jalousie serait le mobile de cet assassinat, à entendre parler l'auteur du meurtre, qui a été appréhendé ainsi que des complices. « Keleyamagni... », aurait-il reconnu.

Les images macabres ayant déjà fait le tour des réseaux sociaux, le Tribunal de la Commune IV a exhorté les uns et les autres à s'abstenir de continuer de les publier et de partager au risque de s'exposer à la « répression dans l'intérêt général ».

Source : Mali Tribune




Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite
s'étend à tous les agents publics sans exception

Article 2: Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

Article 3: Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



Moussa Ousmane Touré, Président de l'AMLCDF : « Ils veulent que j'arrête de dénoncer les cas de corruption »

Engagé dans la lutte contre la corruption et la délinquance financière depuis des années, le Président de l'Association Malienne de Lutte contre la Corruption et la Délinquance Financière (AMLCDF), Moussa Ousmane Touré, nous confie avoir subi, du 03 décembre 2020 à nos jours, plus de deux cent (200) menaces, dont deux (02) menaces de mort.

Faut-il trouver des mesures mieux adaptées pour bien protéger les acteurs de la lutte contre la corruption ? En tout cas la nécessité est là. De plus en plus les acteurs de la société civile engagés dans la lutte contre le fléau deviennent l'objet de menace à longueur de journée.

C'est le cas du président de l'Association malienne de lutte contre la corruption et la délinquance financière, Moussa Ousmane Touré, qui nous fait part du calvaire qu'il vit depuis 2020 à cause de ces nombreuses dénonciations. « J'ai subi plus de 200 menaces. Elles proviennent des deux membres de la coalition des organisations de la société civile pour la lutte contre la corruption et la pauvreté à savoir : Souleymane Dembélé, membre du Conseil national de Transition (CNT) et Ahmed Sékou Diallo. Ils m'accusent d'avoir cité le nom de Souleymane Dembélé parmi les candidats déclarés admis au concours de la CANAM... », a-t-il témoigné.

Le président de l'Association Malienne de Lutte contre la Corruption et la Délinquance Financière (AMLCD) va plus loin : « Des menaces proviennent aussi des pro-Choguel ou Assimi qui n'apprécient pas le fait de dire que pendant les Assises nationales de la Refondation, un certain nombre de préoccupations des Maliens n'ont pas été abordées. Il s'agit, entre autres, de la loi relative à la déclaration des biens, rejetée depuis 2017 par l'UNTM et le SYNTADE ; du surpeuplement carcéral régulièrement dénoncé par les organisations de défense des droits de l'homme telles que l'Association Malienne des Droits de l'Homme (AMDH) et la

Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) ; de la saisie du président de la Cour Suprême afin d'interpeller les assujettis à la déclaration de leurs biens ; de la saisie de la justice aux fins d'annulation de la décision d'intégration des contractuels du le Syndicat de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (SENSUP) dans la fonction publique de l'État sans concours et dans les différents corps de la nouvelle ENA (Ecole Nationale d'Administration) ; des rackets et tracasseries douaniers et policiers ; des attributions de cellules V.I.P à la Maison Centrale

d'Arrêt de Bamako ; des fraudes dans les attributions de logements sociaux deuxième tranche ; des fraudes dans les concours d'entrée à l'Ecole Militaire Inter Armes (EMIA), garde, police, etc... »

Pour Moussa Ousmane Touré, la situation est claire, ce sont les autorités militaires et civiles actuels qui veulent le faire taire. « Qui m'en veut ? Ça ne peut être, pour moi, que les dirigeants militaires et civils actuels. Ils veulent que j'arrête de dénoncer les cas de corruption dont j'ai connaissance ou qui me sont rapportés et concernent les secteurs de la défense et de la sécurité ; l'habitat ; les transports ; la justice ; la santé ; l'éducation ; etc. », a-t-il expliqué.

Le président de l'Association Malienne de Lutte contre la Corruption et la Délinquance Financière témoigne également qu'il passe des moments difficiles et hésite même de décrocher les appels téléphoniques. « Je vis avec beaucoup de méfiance et de doute. Je n'aimerais plus subir d'enlèvement et séquestration. Je me demande si j'ai la force de continuer mon combat. Je ne circule que la nuit. La journée je reste à la maison, parce que je me sens suivi depuis quelques temps », nous a-t-il confié.

Amadou Kodio
Source : Ziré



Affaire Bassidiki Touré à la HAC : La presse malienne mobilisée contre l'injustice

Le 14 avril 2022, le Collectif de Veille pour la Défense des Médias (CVDM) a tenu une Assemblée générale à la Maison de la Presse pour dénoncer une fois de plus l'injustice dans la signature du décret des nouveaux membres de la Haute Autorité de Communication (HAC), dont Bassidiki Touré a été victime.



Las des démarches administratives sans succès, les hommes de médias du Mali ont décidé de saisir l'arme fatale qu'ils détiennent (leurs outils d'information et de communication) pour défendre un des leurs, en l'occurrence, Bassidiki Touré, président de l'Association des Editeurs de Presse Privée (ASSEP), dont l'élection à la HAC a été invalidée par les autorités de la transition sans fondement réel.

Ce 14 avril 2022, la quasi-totalité des faitières et des associations de presse ont répondu pré-

sentes à l'appel du Collectif de Veille pour la Défense des Médias (CVDM), la Maison de la Presse. Pour le CVDM, après presque deux mois d'attente, toute la corporation de la presse malienne est aujourd'hui hantée par l'impatience. Selon le président du collectif, Moustapha Diawara, c'est une humiliation qui a été infligée à l'ensemble de la presse malienne. « Devant cet état de fait, au niveau du collectif, nous sommes quotidiennement interpellés par des confrères. Nous sommes permanemment assaillis par des questions.

Telles : "Pourquoi, la transition veut ouvrir un front avec la presse nationale ? Qu'est-ce qui empêche la justice à nous réattribuer notre droit ? De quoi le collectif a peur pour entreprendre des actions vigoureuses de protestation ? », a-t-il déclaré.

Pour le président de la Maison de la Presse, Bandiougou Danté, c'est une injustice à ciel ouvert dont seul le Premier ministre a le secret pour avoir admis le point de désaccord du gouvernement avec les faitières sur ce dossier sans jamais donner de détails. « La Maison de la Presse, à travers ma personne, a mené toutes les démarches, administratives ou sociales auprès du Premier ministre. L'intéressé Bassidiki Touré a expliqué clairement qu'il ne se reproche rien et a même mis quiconque au défi pour sa mise en cause. Cependant, les autorités qui bloquent son dossier à la HAC n'ont donné aucune explication même pas à l'intéresser. Pendant ce temps, le premier ministre nous a dit en ses termes "qu'il est d'accord que nous sommes en désaccord". Franchement, nous ne comprenons pas ce langage », a-t-il souligné.

De son côté, l'Union des Reporters du Mali (UJRM), dans une déclaration lue par son secrétaire général, Abdrahamane Baba Kouyaté, estime qu'il n'est pas question de se laisser faire. « Défendre Bassidiki Touré, c'est défendre la justice contre l'injustice. C'est ce qui caractérise d'ailleurs ce noble métier que nous avons choisi d'exercer. En s'attaquant à Bassidiki Touré, ils se sont attaqués à toute une corporation. On ne va jamais se laisser faire. Je voudrais rassurer toutes les faitières que l'UJRM est aujourd'hui engagée à accompagner cette noble lutte à la fin », a-t-il martelé. A rappeler que l'affaire est pour l'instant devant la Cour suprême qui doit bientôt se prononcer là-dessus.

Amadou Kodio
Source : Ziré

CANAM : Plus de 1,7 millions de personnes immatriculées

84 333. C'est le nombre de personnes immatriculées en 2020 à la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CANAM). Cette augmentation « importante » porte à 1 718 521 les immatriculés à l'Assurance Maladie obligatoire, au 31 décembre 2020.

La Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CANAM) a tenu, jeudi 14 avril, au Conseil National du Patronat, la 24e session ordinaire de son conseil d'administration. Une session qui a évalué le rapport d'activités 2020 de l'établissement public à caractère administratif (EPA).

Elaboré sur la base du programme de la onzième année de mise en œuvre de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO), le document présente l'immatriculation de « 84 333 nouvelles personnes dans la base à la CANAM ». Selon le rapport, ces personnes ont été enregistrées sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2020. Elles sont réparties entre la Caisse Malienne de Sécurité Sociale (47 409) et l'Institut National de Prévoyance Sociale, l'INPS (36 924).

Selon le Président du conseil d'administration de la CANAM, Pr. Mamady Kané, ce chiffre porte à 1 718 521 le nombre total des per-

sonnes enregistrées dans la base à l'AMO à la date du 31 décembre 2020.

L'année 2020 a été également marquée par l'acquisition de 280 500 carnets de feuilles de soins maladie, 61 000 carnets de feuilles d'examen et de 150 cachets secs pour prestataires. A l'en croire, sur la même période, le « montant des recettes mobilisées par la CANAM, toutes sources confondues, s'élève à 67,3 milliards F CFA, soit un taux de réalisation 100,24 % par rapport au montant prévisionnel annuel. Qui, rappelle-t-il, se chiffre à 67,1 milliards de FCFA ».

Hausse de 37 %

Les administrateurs de la CANAM avaient également devant eux le compte de gestion, des états financiers et le rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice 2020.

Le premier est évalué en recettes à 67,3 milliards et en dépenses à 62,5 milliards de F CFA.

Quant aux états financiers, ils donnent un total bilan de 88 milliards au 31 décembre 2020 contre 85 milliards de F CFA au 31 décembre 2019.

Les administrateurs ont noté une hausse de 37 % de l'actif du bilan de la caisse au titre de l'année 2020, contre 30 % en 2019. Cette amélioration s'explique, selon le président du conseil d'administration, par le recouvrement des recettes, le niveau des placements sous forme de dépôts à terme auprès des banques, les participations et les bons et obligations du trésor public.

La Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CANAM), au cours de sa 24e session, a présenté aux administrateurs le projet la mise en place d'un nouveau système biométrique, l'actif premium. « Ce logiciel va permettre de lutter très efficacement contre la fraude », a annoncé son Directeur Général, le Médecin Général de Brigade, Boubacar Dembélé, soulignant que la caisse va renforcer les acquis obtenus afin d'atteindre les objectifs recherchés. Il s'agit d'aller vers le Régime d'Assurance Maladie Universel pour l'ensemble de la population maladie.

Kadiatou Mouyi Doumbia
Source : Mali Tribune



Recettes des Domaines en 2021 : Les bons points du ministre Kamena

Le service des Domaines a pleinement joué sa partition en renflouant les caisses du Trésor public malien, en donnant une chance de réalisation à tous les projets de société du Président de la Transition le Colonel Assimi Goita. Pour preuve, au titre de l'année 2021, la Direction nationale des Domaines a pu équilibrer la balance, entre les prévisions et les fonds réalisés sous le coaching du ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du territoire et de la Population, Bréhima Kamena



L'objectif assigné au service des domaines est atteint et même dépassé. La lettre de félicitations du ministre de l'économie et des finances adressées à la Direction nationale des Domaines est le témoignage éloquent de la prouesse réalisée. « **L'examen du tableau définitif produit le 31 décembre 2021 par la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité publique relativement aux encaissements et recouvrements de budgétaires effectués au titre de l'exercice 2021 m'a permis de constater, avec une réelle satisfaction, que la Direction Nationale des Domaines a réalisé, sous le leadership éclairé du Directeur National des Domaines, un montant de francs CFA 138,42 milliards sur un objectif assigné de**

135,10 milliards de francs CFA exclusion faite de la somme de 50 milliards de francs CFA liée à la 4ème licence de téléphonie mobile dont le processus d'octroi est toujours en cours. Il en résulte un taux de réalisation de plus de 102% et un excédent de 332 000 000 F CFA », c'est en substance ce qui ressort de la correspondance adressée au ministre Bréhima Kamena par son homologue de l'Economie et des Finances. Mieux, il a félicité l'ensemble des responsables et agents des différents services relevant de la Direction Nationale des Domaines, avant de les inviter à persévérer dans cette voie qui, du reste, est la seule à permettre le financement pérenne et durable des nombreuses et ambitieuses politiques publiques initiées par le Gouvernement et de relever les nombreux

défis de l'heure.

Ce bilan satisfaisant est le résultat du bon management du ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du territoire et de la Population, Bréhima Kamena, qui a su galvaniser sa troupe à tous les niveaux.

Pour arriver à ce résultat salubre, plusieurs réformes importantes ont été initiées avec l'appui du projet à la mobilisation des recettes intérieures (PAMORI) phase II. Elles concernent, entre autres : l'élaboration des procédures de gestion domaniale et foncière, la gestion du changement, la dématérialisation des dossiers fonciers et techniques, l'interconnexion de l'ensemble des domaines, la mise à niveau des infrastructures, notamment le Data-Center et la mise en place du système d'informations sur les titres fonciers et l'immobilier (SITFI). A cela s'ajoute l'adoption de la nouvelle loi domaniale et foncière.

Ainsi, concernant l'élaboration des procédures, la direction nationale des domaines a identifié 377 procédures d'affaires dont certains ont été entièrement élaborés et d'autres sont à compléter ou à élaborer. Ces procédures ont été classées en 5 priorités, celles de la première sont rattachées aux métiers (business) et la deuxième concerne les recettes et l'informatisation du métier. Les autres sont liées au contrôle interne, à la gestion des biens matériels, à l'archivage, à la gestion du personnel et à la communication. Pour le cas spécifique de l'informatisation, toutes les procédures de priorité I sont élaborées, celles des autres sont en cours. L'élaboration desdites procédures a permis d'harmoniser les pratiques de gestion foncière et domaniale dont la disparité constituait une source d'insécurité et de litiges fonciers au niveau des bureaux des domaines et du cadastre.

Au titre de la gestion du changement, une stratégie de gestion et un plan d'actions pour l'implantation du système d'informations sur les titres fonciers et l'immobilier (SITFI) ont été élaborés. Le plan d'actions a été bâti autour de 5 axes que sont l'accompagnement et soutien/ pilotage, la communication, la formation et le développement de compétence, l'organisation du travail et de la procédure, le développement et la mise en production de l'application.

■ Ibrahim SANOGO



DIONA DIONA
PHOENIX
Pour un nouveau souffle de vie



SERVICE DE NETTOYAGE

(PROFESSIONNEL, FIABLE, EFFICACE)

Résidentiel & Commercial

Nos services

- ✓ Nettoyage basique (Balai, Serpillière)
- ✓ Nettoyage du sol en profondeur (Carreaux et joints de carreaux avec mono-brosse)
- ✓ Nettoyage en profondeur de l'établissement (Dessus et dessous de meubles, Plafonds, Ventilateurs, Vitres, Miroirs, Portes et fenêtres)
- ✓ Nettoyage et protection des meubles en cuir
- ✓ Lavage de tapis (Sur place et séchage en 6 heures maximum)
- ✓ Lavage de Meuble en tissus, en velours et en faux cuir (Fauteuils, Canapés et chaises)
- ✓ Lavage en profondeur des dalles externes

-25%
DE RÉDUCTION
SUR LE 1ER SERVICE RENDU

CONTACTS:

+223 76 39 51 50 - 76 39 73 65

Incidents au M5-RFP : La loi ne s'use que quand on n'en use pas !

Au-delà de l'embarra sur fond de polémique suscité par les incidents survenus au cours d'une réunion du M5-RFP impliquant le Premier ministre de la Transition, ils remettent au goût du jour l'épineuse question des multiples casquettes en violation de l'article 58 de la constitution de 1992. Délit d'initié ou méconnaissance des textes par l'élite ?

Depuis quelques jours, les incidents survenus au cours de la réunion du M5-RFP défraient la chronique. Sur les réseaux sociaux et dans les médias, partisans et adversaires du Premier ministre s'affrontent à coup de propos insultants et méprisants. Cette situation qui paraît insolite voire inédite est pourtant loin d'être la première du genre. Il y a le cas d'une ministre de la République qui a failli en venir aux mains avec les membres de son association sans parler des rixes qui ont déchu Dramane Dembélé de l'Adéma-PASJ de son statut de membre du comité exécutif et militant du parti.

A priori, ces différentes situation n'ont rien en commun, cependant, elles partagent un dénominateur commun à savoir : le cumul de plusieurs casquettes en violation de l'article 58 de la constitution de 1992 (toujours en vi-

gueur) qui stipule : « les fonctions de membre du gouvernement sont incompatibles avec l'exercice de tout mandat parlementaire, de toutes fonctions de représentation professionnelle à l'échelle nationale ou locale, de tout emploi public ou toute activité professionnelle ou lucrative.

Une loi organique fixe les conditions dans lesquelles il est pourvu au remplacement des titulaires de tels mandats, fonction ou emploi. Le remplacement des membres du parlement appelés au gouvernement a lieu conformément aux dispositions de l'article 63 ». Au regard de cette disposition, sauf mépris, on peut dire sans risque de se tromper que le Premier ministre s'est trouvé au mauvais endroit avec une casquette qui ne devrait plus être la sienne après plusieurs mois passés à la tête de la primature.

Devenu le sport favori des cadres et leaders d'opinion du pays depuis l'avènement de la démocratie, la violation des règles et textes dont le cumul de casquette traduit sans nul doute l'usage sélectif des lois de la République par les responsables qui doivent donner le bon exemple et servir de référence au peuple.

Toutes choses qui annihilent les efforts du législateur qui a, au fil des ans, doté le pays des lois et règlements révolutionnaires à faire pâlir de jalousie de nombreux pays voisins, pour lesquels le Mali est devenu une référence dans plusieurs domaines. Au moment où la refondation du pays est en chantier, la récurrence de cette pratique qui s'étend jusque dans le domaine associatif demeure le plus grand obstacle pour l'atteinte des objectifs que visent les réformes préconisées.

Socle de la stabilité et garant de la cohésion sociale, le respect et l'application stricte des lois de la République est au pays, ce qu'est l'eau à la vie. Il est plus qu'urgent que l'ensemble des acteurs de la vie publique tirent les enseignements de la crise multiforme que le pays traverse depuis 2012 et dont les causes profondes sont à chercher dans la violation généralisée des lois de la République. Si la charité bien ordonnée commence par soi, il revient à l'élite du pays d'entamer la refondation par la révision de leur rapport aux lois de la République.

Bouba Sankaré
Source : Mali Tribune



Politique : Lettre à grand-père

Cher grand-père

C'est ma 14ème lettre mais je ne sais plus si je vais continuer à t'écrire les nouvelles du pays. La Démocratie commence à prendre ses derniers effets. Elle veut foudre le camp. C'est fini. Elle part et peut-être pour très longtemps. La communication (médias d'Etat et médias partisan) commence à supplanter l'information. Il ne s'agit plus d'informer, de dire ce qui est vrai et seulement vrai, mais de dire ce qui plait et seulement qui plait. S'en tenir au communiqué ou être banni. La Démocratie s'en va et peut-être à jamais.

Oui grand-père ! « Le code pénal est fait contre le délinquant et la procédure pénale pour le protéger », n'est désormais qu'un vieil adage au Mali. Le procureur ne se limite plus qu'à qualifier les faits pénaux, aujourd'hui, il les crée. Il crée des infractions, les nomme et les qualifie. Le principe d'être écrit en code pénal ne tient plus une infraction. Cela est même subversif. Et c'est sûr, au même pénal, le juge serait libre dans son interprétation et pourrait

faire recours à des jurisprudences. Les principes sacro-saints se sont envolés et la Démocratie, à son tour, a plié ses bagages.

Cher grand-père ! La liberté d'expression, très bientôt, un vieux souvenir lointain dans les annales démocratiques. La liberté de pensée cédera à la pensée unique. Penser le contraire serait apatride. Dire le contraire sera rébellion et faire le contraire assimilé aux actes terroristes. La diversité d'opinion et de vision en droit protégé par des lois appartiendront à des vieilles chimères et utopies de la grande Démocratie.

Oui cher grand-père, notre navire s'éloigne de la rive démocratique comme le soleil couchant à l'occident. Le gouvernail s'oriente de plus en plus vers la dictature la plus atroce soutenue par des hommes et des femmes, qui aujourd'hui, n'ont pas encore compris. Les vagues du navire du Mali commence déjà à noyer les élections, le vote et le choix libre aussi longtemps que possible. Le navire s'éloigne de plus en plus et difficilement s'arrêtera. Difficilement.

Cher grand-père, le bloc de la Démocratie est désormais taxé d'aliénation, d'esclavagisme et

d'acculturation. Dire oui à la Droite mondiale de la Démocratie, s'est dire Oui au diable. Le bloc gauche de la dictature est le salut, la dignité et la fierté. Les Droits de l'Homme et les Droits humains ne sont que les dernières silhouettes qui subsistent encore au crépuscule de la Démocratie. La Presse, la liberté d'association, la liberté d'aller et de retour, l'impartialité de la justice, principe de débat contradictoire, la justice et la séparation des pouvoirs etc., embelliront les archives de la Démocratie.

Oui grand-père, tu es peut-être le dernier démocrate qui nous fait dos. Merci pour ton procès contre le prêcheur Bandiougou, merci pour avoir laissé la plus farouche des oppositions t'emporter dans l'adversité démocratique. Même si certains n'ont ni été démocrates ni républicains dans le jeu. Merci pour la dernière main démocratique tendue au peuple. Merci l'élu ! Merci le voté.

Oui cher grand-père, nous irons un jour chercher la Démocratie même s'il le faut, en rampant. Nous irons même si c'est après des longs détours mais nous irons. Inch'Allah !

Lettre de Koureichy
Source : Mali Tribune



Conseil d'administration du FAIC : 200,5 millions F CFA pour exécuter les activités

La 5^e session ordinaire du Conseil d'administration du Fonds d'Appui à l'Industrie Cinématographique (FAIC) s'est tenue dans un climat bon enfant.

Lors de la session ordinaire, la 4^e du Fonds d'Appui à l'Industrie Cinématographique, les administrateurs avaient formulé des recommandations et adopté le programme d'activité et le budget pour l'exercice écoulé.

Au cours de la 5^e session du Conseil d'administration, tenue le 7 avril 2022, au siège du FAIC, les administrateurs étaient réunis, pour

évaluer ce qui a pu être fait, six mois après, dans la mise en œuvre des recommandations. Présidée par Diarra Sanogo, conseiller technique au Ministère de la Culture, la session, à ses dires, se tient à un moment où le secteur de la culture, et particulièrement du cinéma paie le lourd tribut des effets foudroyants de la double crise sécuritaire et sanitaire.

La représentante du ministre a profité de l'oc-

casion pour féliciter et remercier le Directeur Général de CANAL+ Mali et son équipe pour la prise en charge totale et entière de certaines formations relatives aux projets de production de séries télévisées. Lesquelles formations dit-elle ont été réalisées en partenariat avec le FAIC en janvier 2022.

« C'est le lieu de féliciter et de remercier le directeur général de CANAL+ Mali et son équipe pour la prise en charge totale et entière de ces formations », s'est-elle félicitée.

Malgré les nombreuses difficultés, la Direction Générale du FAIC a affirmé la représentante du ministre, compte mener des activités réparties en sept axes à savoir : Les voyages et échanges d'expériences avec d'autres fonds de soutien cinématographique et audiovisuels, les rencontres, les concertations et communications ; les formations et le renforcement des capacités ; le renforcement institutionnel du FAIC ; l'appui et suivi-évaluation des projets, les œuvres et festivals cinématographiques et audiovisuels ; la recherche de partenariats.

Le budget de réalisation de l'ensemble de ces activités s'équilibre en ressources et dépenses, comme à l'accoutumé, à deux cent millions cinq cent mille de francs CFA.

Pour le représentant du ministre, « cette annonce budgétaire n'a jamais été entièrement libérée pour permettre au FAIC de mettre en œuvre, sereinement, son programme d'activités ».

Face à ces défis, la Direction Générale dira Mme Sanogo ne doit pas demeurer dans une attente pieuse de la main providentielle. « Elle doit faire preuve de plus d'inventivité et d'esprit d'initiative. Elle doit développer des plans d'affaires, des plans de financement et aller à la recherche de partenariat, développer des approches novatrices dans le but de renforcer les mécanismes de financement de la production ».

Mais, le défi optimal, a-t-elle conclu, consistera à relever l'industrie cinématographique de l'asthénie qui la frappe, afin de lui donner un nouveau souffle et dans le dessein bien compris d'une relance du secteur « Un renforcement de la gouvernance du FAIC sera nécessaire et cela passera par un changement de paradigmes ».

Yaye Astan Cissé
Source : Arc en Ciel



Poste frontalier de Pamelap : Une plaque tournante de fraude sur les marchandises !



Des conteneurs de quarante pieds remplis de produits alimentaires (huile, riz, sucre, lait, margarine, poulets congelés, jus de fruits, boissons alcoolisées) de véhicules d'occasion, des motos, des vêtements et autres objets divers inondent le marché guinéen. Voilà la triste réalité que constate tout visiteur qui passe le poste frontalier de Pamelap pour rallier Freetown, la capitale Sierra-léonaise ou pour se rendre à Conakry. Des milliers de véhicules et des tonnes de marchandises passent par le port de Freetown via Pamelap pour atterrir sur les marchés guinéens, en contournant les procédures correctes de dédouanement. Le poste frontalier de Pamelap voit ainsi passer chaque jour des flux de camions avec à leurs bords des marchandises, sans faire l'objet de contrôles efficaces et rigoureux de la part de la douane. Raison de plus d'affirmer que ce poste frontalier reste aujourd'hui l'une des plus grandes

portes d'entrée de la fraude où s'effectuent toutes sortes de trafics portant sur plusieurs milliards de francs guinéens. Au grand dam de la fiscalité.

Situé à environ 187 km de Conakry, dans la Préfecture de Forécariah, le bureau terrestre de Pamelap est l'un des plus importants du pays en termes de poids dans les entrées financières des douanes. Ce poste, selon les informations reçues dans les couloirs de la direction des douanes, à lui seul pèse environ des milliards de francs guinéens en termes de recettes versées dans les caisses de l'État, avec en moyenne 11 000 véhicules reçus en provenance de la Sierra-Leone. Mais hélas ! Les commerçants véreux et autres trafiquants, avec bien sûr, la complicité des douaniers, des policiers et des gendarmes, ont fait de ce poste frontalier la vache à lait sur le dos de l'État.

Interpellée par des opérateurs économiques

qui voient à travers cette pratique, un cas de concurrence déloyale où des marchandises non dédouanées et celles taxées compétissent sur le même marché national, la Direction générale des Douanes traîne les pieds au lieu de passer à l'offensive et diligenter une série d'inspections sur le terrain.

L'information reçue, nous avons pris attache avec plusieurs victimes et témoins des cas de fraude des transactions quotidiennes qui s'y opèrent nuit et jour.

Témoignages des commerçants victimes

Ils sont nombreux les commerçants, les hommes d'affaires et autres opérateurs économiques guinéens qui se plaignent de la porosité des frontières terrestres, plus particulièrement de la fraude. « Je connais le circuit. Ceux qui effectuent des opérations à partir du port de Freetown voire de Monrovia,

ont des représentants dans ces villes portuaires. Une fois les camions chargés là-bas, ils appellent le propriétaire ou le transitaire de la marchandise afin que ces derniers puissent se rendre aux postes frontaliers et négocier le passage des bagages. Certains commerçants s'approvisionnent directement dans les marchés de Freetown. Ils se renseignent sur les douaniers au poste.

Ceux-ci sont contactés quelques heures avant l'arrivée du convoi des camions. Des containers qu'on dédouane ici au port de Conakry très cher, se négocient à ce poste à des tarifs dérisoires. Je ne saurai vous dire exactement combien ils payent. Je n'ai pas mes documents sous les yeux. Et ces gens vendent leurs marchandises dans les marchés aux mêmes que nous autres qui sommes en règle vis-à-vis des taxes douanières au port. C'est déloyal », crie à l'injustice El Hadj B.D grossiste au marché de Madina.

Un opérateur économique très remonté nous décrit la manière dont procèdent d'autres commerçants pour inonder les marchés avec les produits de fraude. « Beaucoup de ces commerçants qui ont des ramifications de Pamelap à Coyah, en passant par Forécariah, n'arrivent pas à Conakry. Ils tournent à partir de Coyah pour les villes de l'intérieur du pays. Tout ceci avec la complicité des forces de sécurité et de la douane. On a maintes fois dénoncé ce trafic mais que voulez-vous ? On ne nous entend pas. D'autres passent par la contournante Forécariah-Kindia », nous apprend Hamidou B, importateur de denrées alimentaires basé à Matoto.

Les marchandises en transit sur le territoire national reversées sur les marchés

Lors de nos investigations, nous avons constaté que la fraude se dessine sous deux principaux visages. Après le premier cas cité ci-dessus, le deuxième concerne le déversement frauduleux de marchandises (souvent d'origine destinées aux pays frontaliers sans port) en transit sur le territoire national. Ici, la fraude porte sur des convois de marchandises assujetties au paiement de taxes et droits de douanes. Ces milliers de tonnes de marchandises non dédouanées ne traversent guère les postes frontaliers. Elles sont déversées sur le marché guinéen sans qu'aucun centime à titre de dédouanement n'ait été payé pour des mar-

chandises considérées en amont hors taxe « C'est à ce niveau que les fameux passeurs en douane interviennent », apprend-on

Comment manœuvrent ces acteurs informels et parallèles du processus de dédouanement ? Si l'on en croit un interlocuteur (capitaine de la douane, récemment retraité), une fois lancés à Conakry, les convois en transit dont les marchandises sont hors taxe, détiennent tous un "acquis". Ce terme désigne le bordereau de marchandises à valider par l'administration douanière au poste-frontalier. Le bordereau en question précise la valeur douanière de la marchandise en transit classée.

Le bordereau en main, selon toujours le douanier en retraite, « le passeur en douane se rend dans le bureau frontalier où il remet le document en question pour visa. Ce qui est censé attester que le convoi parti de Conakry a bel et bien franchi la frontière. Tout le monde mange là-dedans. Ce n'est pas que le passeur en douane. Il y a aussi l'administration douanière sur place qui appose sur le bordereau la mention "vu passer" et le personnel de l'Office guinéen des chargeurs qui doit également noter dans son registre que le convoi est passé ».

Justement un agent de cet office nous confiera à cet effet. « Des véhicules de convois lancés au Port de Conakry, ne quittent pas souvent Conakry. Mais, on délivre l'acquis "vu passer" alors que le convoi n'est jamais arrivé à la frontière. On nous présente un acquis portant mention "vu passer". Ce qui nous est demandé, c'est de confirmer que la marchandise hors taxe est passée. Ce qui n'est pas le cas. C'est un manque à gagner pour l'État et pour les autres opérateurs économiques qui, eux, ont dédouané leurs marchandises à écouler sur le marché national. La faute ne nous incombe pas. Nous, on signe et on prend pour nous. Si on ne le fait pas sur place, quelqu'un va prendre la commission à Conakry et on va signer l'acquis par contrainte », se défend notre informateur.

A Pamelap, aux dires d'un inspecteur de la douane aujourd'hui en retraite, « lorsqu'un véhicule personnel ou un pick-up immatriculé VA, EP ou IT franchit la barrière, c'est la débandade. Douaniers, transitaires ou encore passeurs en douane, à la vue de ces genres de véhicules, prennent leurs jambes à leur cou. Du coup, le poste, bruyant d'habitude, se vide de son monde », nous informe-t-on avant de

continuer. « Ceux qu'on appelle sur le terrain des passeurs en douane. Ce sont des acteurs du dédouanement qui font office de pont entre le personnel douanier et les chauffeurs ou convoyeurs et qui se paient eux-mêmes sur les transactions pour le retour du véhicule dans la ville de Forécariah pour Conakry. Derrière ce branle-bas, se tait les douaniers qui pourtant devraient traquer la fraude dans les procédures de dédouanement qui a pignon sur rue à ce poste »

Pamelap, un poste juteux !

A la direction générale de la douane on nous apprend que tous les douaniers souhaitent être postés à la frontière Sierra-léonaise plus particulièrement au poste de Pamelap. Et pour cause. Tous les agents qui y sont se « beurrent » comme on le dit. « Faites-y un tour et vous verrez. Le passage des convois de camions pleins de marchandises et d'autres objets est négocié sans contrôle. C'est là-bas que les passeurs, les transitaires et même les agents des forces de sécurité en profitent. C'est presque une foire ! Ce poste échappe complètement au système Sydonia qui est pratiqué au port autonome de Conakry. A ce poste frontalier, on pratique l'ancien système dépourvu de contrôle strict et rigoureux. Dès que les camions franchissent la barrière, les agents de la douane sautent dans les cabines et somment les chauffeurs de s'acquitter. Une fois les pieds à terre, ils se dirigent dans le bureau du chef qui après « vérification » ordonne au chauffeur de démarrer et quitter les lieux. Il en est ainsi pour tous les véhicules qui transitent de ce côté », nous raconte un douanier en poste à Pamelap, qui a bien voulu garder l'anonymat. Combien sont-ils ces véhicules et gros porteurs qui sont rançonnés à ce poste ? Des milliers. Combien perd l'Etat à ce poste frontalier ? Des milliards. Voilà donc l'appât qui attire les agents de la douane.

A l'inspection de la douane où nous nous sommes rendus, c'est le silence radio. Aucun interlocuteur pour nous dire si les autorités douanières sont informées de la fraude qui se pratique aux frontières terrestres du pays. Au ministère du Commerce, on promet de mettre fin à cette vieille pratique qui est devenue un fléau.

Source : GuinéeNews

Côte d'Ivoire : Guillaume Kigbafori SORO réagit après la nomination de son ex-Directeur de cabinet Tiemoko Meyliet Koné comme Vice-président de la Côte d'Ivoire

Aux doubles plans personnel et symbolique, je suis ravi de voir mon ancien directeur de cabinet et ministre M. Koné Tiemoko Meyliet être valorisé. J'ai eu autrefois à apprécier avec entière satisfaction ses qualités.

Au plan politique, vous connaissez tous ma position concernant le 3ème mandat de Monsieur Ouattara. Pour moi, c'est une question principielle. Je n'ai pas adhéré au viol de la

constitution, notre loi fondamentale. Il aurait été préférable que Monsieur Ouattara sollicitât la candidature de M. Koné Meyliet à l'élection présidentielle d'Octobre 2020.

La Côte d'Ivoire aurait peut-être ainsi évité la crise post-électorale. Des centaines de vies auraient été sauvées. Et les Ivoiriens vivraient sans doute en paix.

En tout état de cause, gardons le cap sur le bien commun de la Côte d'Ivoire, le dialogue,



la paix, le rassemblement et la réconciliation. Telle est ma conviction et telle est mon espérance pour notre pays.

Guillaume Kigbafori SORO

Niger : Le ministre de la Communication placé sous mandat de dépôt à la prison civile de Kollo



Le ministre de la Communication, Mahamadou Zada, a été placé, mardi, sous mandat de dépôt à la maison d'Arrêt de Kollo, à quelques kilomètres de Niamey. Depuis quelques jours, selon le site d'information actuniger, il était entendu par le par-

quet puis par le juge d'instruction du pôle économique et financier du Tribunal de grande instance hors classe de Niamey, sur sa gestion à la tête de la Société du patrimoine des mines du Niger (SOPAMIN).

"Une affaire dans laquelle plusieurs milliards

de francs CFA de Dépôts à terme (DAT) déposés au niveau de l'institution de micro-finance Taanadi S.A se seraient évaporés", révèle le site qui indique que l'affaire dite "SOPAMIN-TAANADI" a fini par rattraper l'ancien Directeur général de la société d'Etat, Zada Mahamadou dit "Hama Zada", actuel ministre de la Communication et des Relations avec les institutions".

"L'affaire a fait grand bruit l'année dernière et la justice s'en ai saisie malgré une tentative de règlement à l'amiable. L'ancien DG de Taanadi a été même écroué mais est décédé alors que l'instruction suivait son cours. Il y avait eu procès début mars dernier et le directeur d'exploitation de l'institution a écopé de deux (02) ans de prison dont un assorti de sursis", a écrit actuniger.

Source : Oméga Médias

Bissouma, Kalifa, N'Diaye, Guindo : Ces Aigles qui ont brillé en Europe

Comme la plupart des week-ends, les Aigles du Mali ont marqué le football européen du vendredi 15 au dimanche 18 avril 2022. En Angleterre, en France, en Espagne, en Belgique, partout, les internationaux maliens ont été nombreux à faire parler de leurs talents le week-end dernier. Voici les plus marquants.



BELGIQUE : MAMOUTOU N'DIAYE, SACRÉ CHAMPION

L'international malien évoluant en Belgique, Mamoutou N'Diaye et son équipe Koninklijke Voetbal Club Westerlo ont été sacrés champions de la Division 1B. Cet exploit a été réalisé vendredi après leur match nul 2-2 de la 28e journée contre RWD Molenbeek. Après ce sacre, le milieu défensif malien a fait part de ses sentiments dans une déclaration. « Je remercie Dieu d'abord pour ce moment de bonheur. Le sentiment est tellement fort... C'est une fierté d'être champion pour la troisième fois, en plus de ça j'ai gagné une fois la Coupe de Belgique et une fois finaliste. Donc, c'est la joie », a-t-il déclaré.

Grâce à sa belle performance sur le plan individuel, il a été récompensé avec un trophée national. Le joueur de 32 ans et les siens ont terminé premiers du championnat avec 56 points, et sont sacrés champions. Mamoutou N'Diaye se dit aussi fier de représenter le drapeau national dans ce pays où la présence des joueurs maliens se compte au bout des doigts.

NANTES : KALIFA COULIBALY BUTEUR

Moins décisif avec les Aigles du Mali depuis deux ans, l'attaquant Malien du FC Nantes connaît une toute autre réalité avec son club. Le week-end dernier, le FC Nantes a arraché le point du match nul (1-1) contre Angers Sporting Club dans le cadre de la 32e journée de la Ligue 1 française. Le but égalisateur est l'œuvre de l'international malien, Kalifa Coulibaly, à la 53e minute.

Au cours de cette rencontre, le club de l'international malien, Nantes, a été mené 0-1 dès la 18e minute de la première mi-temps grâce au but de l'Algérien Boufal. De retour des vestiaires, Coulibaly a permis à son équipe de revenir au score en marquant à la 53e minute sur une passe décisive de Fábio. Après ce match nul 1-1, Kalifa Coulibaly et son club sont 10e avec 47 points. C'est le 2e but cette saison du joueur de 30 ans qui évolue depuis 2017 au FC Nantes après un séjour au KAA La Gantoise.

SUPER LIGUE: SALIOU GUINDO DÉCISIF

Kalifa n'est pas le seul attaquant malien à avoir marqué de but le week-end dernier. Saliou Guindo l'a fait aussi. Le dimanche 17 avril

2022 en Super Ligue albanaise, le Klubi i Futbollit Laçi a battu 2-1 le Fútbol Klub Dinamo Tirana lors d'un match décisif au compte de la 29e journée. C'est l'inévitable malien Saliou Guindo qui a ouvert le score.

Appelé en sélection lors des barrages de la Coupe du monde zone Afrique, Saliou Guindo ne cesse d'attirer l'attention sur lui. L'attaquant malien de 25 ans a marqué un but important pour son club dimanche dernier face à Dinamo dès la première minute de jeu. Le but sera égalisé à la 60e minute mais au final Guindo et son club ont fini par s'imposer avec le score de 2-1 grâce au but de Zarubica à la 86e minute.

C'est le 13e but de Guindo cette saison avec son équipe le FK Laci, club albanaise où il évolue depuis l'année dernière. Ainsi, Saliou Guindo a permis à son équipe de remporter une belle victoire pour se classer 2e dans la Super Ligue albanaise avec 50 points.

BRIGHTON : BISSOUMA EN PATRON

Difficile de parler aujourd'hui de la performance des internationaux maliens sans parler de celle de Bissouma. Vrai patron de son équipe, le Malien a largement contribué à la victoire de son équipe face aux Spurs de Tottenham et a même bénéficié des éloges de son entraîneur après une balle remportée contre Tottenham. L'entraîneur de Brighton Albion, Graham Stephen Potter, s'est prononcé sur la prestation XXL de son joueur Yves Bissouma en interview le samedi 16 avril 2022 après leur sacre. « Tactiquement, il (Bissouma) était vraiment bon. Il a compris quand couvrir, relâcher, mettre la pression, et puis vous pouvez voir ses qualités. Ses actions sont au niveau Champions League. Je pense que vous avez vu tout l'éventail de ses qualités. » a affirmé Graham Potter sur Bissouma.

Il faut rappeler que Yves Bissouma évolue dans le championnat anglais depuis 2018 avec Brighton. Le milieu relayeur malien a réalisé une magnifique prestation le samedi face à Tottenham dans le cadre de la 32e journée de la Premier League anglaise. Ainsi, il a contribué à la victoire de son équipe qui lui a permis de se classer 10e dans le championnat.

Rassemblés par Amadou Kodio
Source : Ziré



Bélier (21 mars - 19 avril)

Une situation positive dans le travail vous permet de retomber sur vos pieds. Vous trouvez vos marques, vous pouvez commencer à faire évoluer les projets (si vous en avez) ou à en réaliser des nouveaux. On vous fait entièrement confiance.

Une petite mise en garde s'impose, fin du mois oblige, vous ne pouvez pas dépenser votre argent à tire-larigot. La prudence est votre meilleure alliée. Si vous visez le dernier téléphone à la mode, il faudra attendre encore un peu pour vous l'offrir.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Le bel aspect Lune/Mercure apporte de la clarté à votre esprit. Vous avez de bonnes dispositions à vous exprimer et à communiquer. Ces qualités sont indispensables au bon déroulement professionnel, et, cerise sur le gâteau, les relations sont parfaites !

Neptune vous amène des inquiétudes au sujet de vos finances. Des projets dans ce domaine peuvent se voir contrariés, repoussés, ou même annulés. Quoi qu'il en soit, vous avez pu vous lancer dans une proposition utopique, qui vous sensibilise un peu trop.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vos initiatives seront vouées au succès tant qu'elles ne dépendront pas d'actions impulsives. Or Mars en Verseau et Mercure en Bélier provoqueront votre impatience et des exigences. Dans le fond vous aurez raison, mais vous serez rebelle à l'autorité.

Stabiliser vos finances ne sera pas une mince affaire, mais vous finirez par trouver les postes sur lesquels vous pourrez revoir à la baisse leur montant. Une fois tous vos abonnements épiluchés, vous en résilierez certains qui feront double emploi.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Pourquoi voulez-vous à tout prix que l'on vous passe devant ? Vous avez des chances pour réussir, il suffit de savoir les utiliser. Votre vie professionnelle ne demande qu'à pouvoir évoluer, vous êtes le seul maître à bord, cher natif. Cher Cancer, vous vous sentez débordé par les événements, votre salaire n'est pas suffisamment important pour combler votre découvert et pour solder vos dettes. Un rendez-vous avec votre banquier semble obligatoire. Vous ne pouvez plus y échapper.



Lion (22 juillet - 23 août)

Attention ami Lion, ne mélangez pas vie affective et vie professionnelle sous peine de vous retrouver piégé entre raison et sentiments. À part ça, des petites jalousies persistantes vous obligent à modifier certaines de vos habitudes. Si vous décidez de jouer aux jeux de hasard, vous avez toutes vos chances de remporter la mise. Notre chère Jupiter vous offre une certaine aisance financière, cependant, ne dilapidez pas votre argent à tout-va. Agissez avec maturité.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Votre volonté étant toujours présente, vous semblez être un peu à côté de vos baskets ! Vous avez du mal à fournir des efforts, votre esprit est troublé. De l'insatisfaction s'installe, et vous ne vous sentez plus bon à rien ! Reprenez-vous !

Vous pourriez recevoir des petits coups de chance, bien agréables. Mais méfiez-vous d'une tendance à l'excès, apportée par Jupiter. N'en faites pas trop tout de même, gardez votre esprit raisonnable et prudent, c'est préférable avec de tels transits.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Investi à fond dans ce que vous ferez, vous viserez des objectifs concrets et ferez ce qu'il faudra pour les atteindre. Votre technique sera de définir vos stratégies prioritaires, vous entourer de collaborateurs compétents pour un travail performant.

Vous pourriez avoir un choix à effectuer et demander conseil autour de vous. Vous hésitez à placer de l'argent, car la somme sera bloquée et vous ne pourrez en disposer ou la laisser sur un compte. Dans ce cas, elle ne vous rapportera pas grand-chose.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous avez du potentiel, et vous le montrez ! Ami Scorpion, vous retravaillez les vieux dossiers. Vous avez des idées sur la façon de faire évoluer votre vie professionnelle. Vos échanges sont porteurs de belles opportunités. Vous êtes volontaire.

Des dépenses imprévues vous obligent à restreindre les frais. Vous n'avez pas d'autres choix que celui d'être très prudent. Heureusement, vous avez la possibilité de rééquilibrer votre budget grâce à une aide providentielle, n'attendez pas.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Tout ce qui touche au relationnel est facilité aujourd'hui, du coup, les contacts de travail vous apportent de bons retours. Vous savez convaincre avec les bons arguments. Si vous travaillez en équipe, l'ambiance en groupe est agréable.

Votre comptabilité mérite toute votre attention. Entre les dépenses et les charges quotidiennes qui passent sur votre compte, il faut absolument trouver un moment dans la journée pour faire vos comptes. Vous ne pourrez pas y échapper.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous faites preuve d'une grande intuition, et vos idées sont brillantes. Votre intellect semble fonctionner à cent à l'heure, et vous parvenez à communiquer des suggestions à vos collègues d'une manière habile et convaincante, avec beaucoup de maîtrise.

Des opportunités pourraient se présenter sans même que vous en ayez conscience ! Soyez attentif, des petits riens peuvent semer de grandes choses, et vous faciliter la vie ! Mais Jupiter peut également vous pousser à l'excès, sachez agir en conséquence.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Votre camp sera choisi. Vous préférerez rentrer dans le moule plutôt que de faire partie des contestataires. Votre résolution sera pesée, car vous n'aurez rien à gagner en prenant de front cette décision et vous choisirez plutôt le dialogue constructif.

Le transit de Jupiter dans votre maison XII contribuera à vous protéger matériellement, mais surtout à consolider votre budget. Sous son influence, vous regarderez beaucoup mieux les différents tarifs et les options avant d'effectuer un achat conséquent.



Poisson (19 février - 21 mars)

Votre position professionnelle est renforcée. Au travail vous consolidez vos acquis. Vous pensez à votre situation financière (c'est lié), et ça vous réconforte. Vous avez besoin de faire valoir vos compétences. Une belle réussite vous attend.

Les experts financiers vous poussent à faire des placements, cher Poissons, c'est l'occasion où jamais de penser à votre avenir. Si quelques petites complications persistantes sont toujours d'actualité, rassurez-vous, ça ne dure pas.

L'information est l'oxygène des temps modernes


Malikilé


QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

 Journal Malikilé

 +223 70 44 22 23

 ampikile@gmail.com

 www.malikile.com